

PROGRAMME DE FORMATION

L'assurance vie, les précautions à la souscription

Ce module souligne l'importance du recueil d'information et la remise des documents nécessaires à une souscription sécurisée.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Savoir recueillir les informations nécessaires à la souscription d'un contrat d'assurance vie • Identifier les documents et informations à remettre au client
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- DDA
- Sanctions
- Souscription
- Objectifs de souscription
- Tolérance au risque
- Profil client
- Déclaration d'adéquation
- Conditions particulières
- Conditions générales
- DIC
- Droit de rétractation
- Connaissance expérience client
- Informations précontractuelles

Moyen d'evaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

